



SAÔNE-ET-LOIRE

SEPTEMBRE
2022



LA LUTTE CONTRE LE CANCER PLUS QUE JAMAIS NOTRE CAUSE A TOUS.



Comité de Saône-et-Loire de la Ligue contre le Cancer

14, Rue Tilladet - 71000 MACON

Tél. 03 85 39 19 53

E-mail : cd71@ligue-cancer.asso.fr

Site : www.ligue-cancer.net



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
facebook & internet,
et suivez l'actualité de notre Comité !





Après une année de présidence, il est temps de faire un premier bilan. L'année 2021 a été impactée par la pandémie Covid-19, néanmoins beaucoup d'associations, de villes et de municipalités ont pu organiser des manifestations sportives ou culturelles, dont le bénéfice a été reversé à la Ligue Départementale et je les en remercie. Les bénévoles, membres de la Ligue, cheville ouvrière indispensable, ont toujours été présents lors de ces manifestations.

Durant cette année, nous avons également vu se développer **l'aide aux malades**,

- dans nos locaux à Mâcon : avec l'Activité Physique Adaptée, mais aussi des consultations de

sophrologie, de psychologie, de diététique et de soins socio-esthétiques,

- à Chalon/Saône : avec l'Activité Physique Adaptée dans les locaux de l'Espace Santé Prévention.

De même, les **soins socio-esthétiques** ont pu reprendre dans les structures de soins de Mâcon, Montceau-les-Mines et Paray-le-Monial.

Dans les autres secteurs du département, les malades et leurs familles peuvent bénéficier de l'ensemble de ces prestations financées par la Ligue. **Il suffit de nous contacter.**

Cet effort se poursuivra cette année. Je remercie tous nos adhérents et tous les donateurs. Ce sont eux qui permettent à la Ligue de poursuivre son action.

Docteur Jean-Marc SAUZEDDE,
Président du Comité de Saône-et-Loire

LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

1 homme sur 2, 1 femme sur 3 se verra diagnostiquer un cancer avant ses 85 ans, et pourtant le cancer ne doit pas être une fatalité ; la recherche scientifique, l'éducation à la santé, les mesures politiques volontaristes et les campagnes de dépistage sont des moyens pour lutter contre le cancer et obtenir une guérison par un diagnostic précoce.

Le **soutien à la RECHERCHE** reste une de nos missions essentielles, la LIGUE CONTRE LE CANCER étant le premier financeur « associatif » de la Recherche sur le cancer, lui consacrant au plan national, en 2021, un budget de 37,8 millions d'euros. Ce financement concerne :

• La **recherche fondamentale** pour mieux comprendre le mécanisme de développement des tumeurs, leur hétérogénéité (carte d'identité des

tumeurs) afin de proposer le traitement le plus adapté.

• La recherche clinique en vue de permettre à tous l'accès aux soins les plus novateurs.

• La **recherche en épidémiologie et en sciences humaines** : 40 % des cancers sont évitables grâce à l'adoption d'un mode de vie et d'habitudes minimisant l'exposition aux différents facteurs de risque (tabac, alcool, surpoids, sédentarité, alimentation déséquilibrée, surexposition solaire ...).

La contribution du **Comité de Saône-et-Loire** a été en 2021 de **264 317 €** répartie notamment sur les équipes de recherche régionales des Universités et Centres Anticancéreux de DIJON et LYON, mais aussi sur les Equipes Labellisées au plan national.

En 2021 le Comité de Saône-et-Loire a alloué 264 317 euros à la RECHERCHE et au DÉPISTAGE

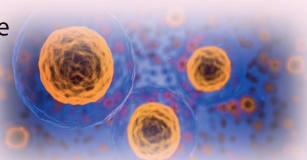
61 000 €		Université de Bourgogne - Dijon
43 600 €		Centre Léon Bérard - Lyon
20 000 €		Université de Franche-Comté - Besançon
19 000 €		Institut Avancées des Biosciences – La Tronche
30 200 €		1 Bourse doctorale (Lyon)
90 517 €		Programmes nationaux de recherche :

« Equipes Labellisées »,

« Carte d'Identité des Tumeurs »,

« Programme de recherche sur le cancer de l'adolescent »

L'ensemble des magasins Leclerc du département participe au programme national sur le cancer de l'enfant et de l'adolescent.



LA PRÉVENTION demeure un AXE PRIORITAIRE de nos missions :

- **Mieux connaître les facteurs de risque et de protection,**
- **Développer l'éducation à la santé** en milieu scolaire,
- **Inciter** à répondre aux propositions de **dépistage** du cancer du sein, du cancer colo-rectal, du cancer du col utérin, lorsque l'on sait qu'un diagnostic précoce est un atout essentiel pour obtenir leur guérison ; il faut rappeler que le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez la femme et le cancer colo-rectal la deuxième cause de mortalité par cancer chez la femme et chez l'homme.

L'AIDE AUX MALADES est pour notre Comité une mission que nous souhaitons développer davantage pour aider et accompagner les malades et leur famille confrontés aux répercussions physiques, psychologiques, économiques et sociales de la maladie.

Nous proposons au siège du Comité :

- **une écoute et un soutien moral** de façon quotidienne
- des consultations auprès d'une **psychologue**, ou d'une **sophrologue**,
- **des SOINS de SUPPORT & de bien-être** :
- **soins socio-esthétiques** (proposés aussi dans les unités de soins)
- **Activité Physique Adaptée** pour lutter contre la fatigue, redonner confiance en soi, mais aussi diminuer le risque de récidence.

- conseils d'une **diététicienne**



Nous apportons également un **secours financier ponctuel en cas de précarité aggravée par la maladie** ; cette aide, soumise aux conditions de ressources, se fait après réception d'un dossier établi par un(e) assistant(e) social(e).

A cette AIDE aux MALADES, notre Comité a consacré en 2021 :

- **22 994 € aux soins de support**
- **40 487 € aux soutiens financiers**



DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES DROITS DES MALADES en tant que **représentant des usagers** dans les structures de soins.

La LIGUE a été un acteur majeur du « Plan Cancer 2014-2019 », avec la mise en place de :

- l'**Observatoire sociétal des cancers** qui étudie les impacts sociaux de la maladie,
- la **reconnaissance du Droit à l'Oubli** qui permet d'améliorer les conditions d'accès aux emprunts et assurances. La loi du 1^{er} mars 2022 **fixe à 5 ans au lieu de 10**, le délai après lequel les anciens malades du cancer pourront obtenir **un crédit immobilier dans les mêmes conditions que tous les emprunteurs**.

La LIGUE reste un ACTEUR MAJEUR de la Nouvelle STRATÉGIE décennale 2021-2031 de Lutte contre le Cancer

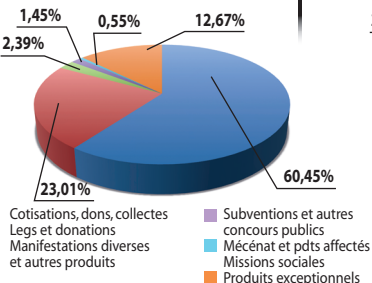
Les COMPTES 2021

du COMITÉ de SAÔNE-et-LOIRE de la LIGUE CONTRE LE CANCER

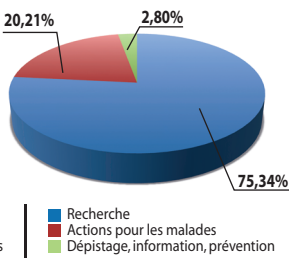
Origine des ressources		Affectation des ressources	
Cotisation, dons, collectes	352 116	Missions Sociales Action de recherche : 268 738 Action pour les malades : 77 977 Dépistage-Information-Prévention : 9 975	356 690
Legs et donations	*172 047	Frais d'appel à la générosité du public	83 283
		Frais de communication	2 923
Manifestations diverses et autres produits	121 927	Frais de fonctionnement	50 619
Produits exceptionnels (vente appartement)	*94 782	Participation à l'activité de la Fédération	25 741
Subventions et autres concours publics	6 950	Autres charges (dont 40 371,39 E Charges Exceptionnelles)	46 975
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	747 822	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	566 231
Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	0	Dotation provisions pour risques et charges (IDR)	1 643
Déficit de l'exercice	0	Excédent de l'exercice	179 948
TOTAL GÉNÉRAL	747 822	TOTAL GÉNÉRAL	747 822

* L'excédent de l'exercice 2021 est dû principalement à un legs imprévisible et à la vente de l'ancien siège du Comité pour avoir plus d'espace pour les soins de support.

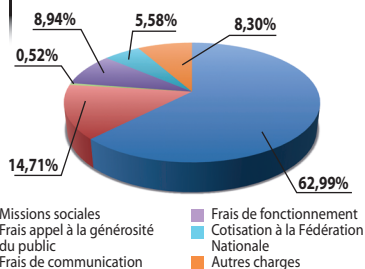
ORIGINE DES RESSOURCES 2021



RÉPARTITION DES MISSIONS SOCIALES 2021



AFFECTATION DES RESSOURCES 2021



Le TRI du VERRE, un geste « citoyen & écologique » !

Depuis plusieurs années, les habitants de « Mâconnais-Beaujolais Agglomération » et de la « Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau » se sont engagés au côté du Comité de Saône-et-Loire de la LIGUE CONTRE LE CANCER, en participant à la récupération du verre, contribuant ainsi au financement de la RECHERCHE CONTRE LE CANCER.

Rappelez-vous...



- Le **verre** se recycle à 100%, sans perte de qualité et à l'infini !
- Attention, le verre culinaire (vaisselle) n'est pas recyclable : un verre cassé doit être déposé dans le bac à ordures ménagères.

- Les flacons pharmaceutiques sont recyclables et sont à mettre dans les bacs à verre, sous condition que ces flacons soient vides (s'ils contiennent encore un médicament, ils doivent être déposés dans une pharmacie).
- Les flacons de parfum et les pots de cosmétique en verre sont recyclables.
- Retirer les bouchons et couvercles des bouteilles et pots en verre avant de les jeter.



**un LEGS, une DONATION,
une ASSURANCE-VIE,**

**un geste pour nos proches
et pour les autres,**

**pour faire avancer
la RECHERCHE CONTRE LE CANCER**



Comment faire un legs à la LIGUE ?

Vous devez rédiger un testament dans lequel vous exprimez vos dernières volontés.

Que puis-je léguer ?

Un legs peut être constitué de biens mobiliers et/ou immobiliers (bijoux, argent, terrain, maison, etc ...)

Quelles sont les modalités d'un Legs ?

Vous pouvez désigner la Ligue contre le Cancer comme :

Légataire universel : vous léguerez tous vos biens,

Légataire à titre universel : vous léguerez une partie de votre patrimoine,

Légataire à titre particulier : vous léguerez un bien précis.

Pour plus de renseignements, **n'hésitez pas à contacter votre Notaire.**

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du service **Donations & Legs** de la **Ligue Nationale contre le Cancer** : Tél.01 53 55 25 03 / legs@ligue-cancer.net

La LIGUE CONTRE LE CANCER consacre chaque année environ :

- **37 millions d'euros** à la **Recherche médicale,**
- **21 millions d'euros** pour **l'aide aux personnes malades,**
- **7 millions d'euros** pour la **prévention et la promotion des dépistages.**

Cet investissement se justifie car le cancer est encore responsable de 145 000 décès chaque année en France.

Les SECTIONS LOCALES, une force fondamentale et vitale pour le Comité de Saône-et-Loire de la LIGUE CONTRE LE CANCER

Grâce à ses neuf Sections Locales (soit près de 200 bénévoles), le Comité de Saône-et-Loire est présent sur tout le département, pour mieux faire connaître la Ligue et ses actions, organiser ou participer à diverses manifestations, mais aussi et surtout pour être au plus près des malades et de leur famille.

Un grand merci à tous nos bénévoles, fidèles et dévoués, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour la Lutte contre le Cancer.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps et rejoindre l'équipe de bénévoles de votre secteur ? Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons besoin de vous pour faire vivre nos Sections Locales, et tout particulièrement sur les secteurs Autunois, Creusotin et Tournugeois.

Les responsables des sections locales en Saône-et-Loire :

BASSIN MINIER :	Mme Christiane DUCERF
BRESSE LOUHANNAISE :	Mme Christine AUDOUX
BUXY :	Dr Pierre LAPRAY
CHALON-sur-SAÔNE :	Mme Thérèse BESSETTE
CHAROLAIS-BRIONNAIS :	Mme Françoise TURCO
CHAUFFAILLES-LA CLAYETTE :	Mme Michèle FAYARD
CLUNY :	M. Patrice CAILLIAS
GUEUGNON :	Dr Françoise MALHERBE
MÂCONNAIS :	Mme Raymonde BADY-NUGUES

LE COMITÉ DE SAÔNE-ET-LOIRE, c'est :

UN BUREAU

Emanation du Conseil d'Administration, il donne l'impulsion aux actions du Comité et règle les affaires courantes.

Président :	Docteur Jean-Marc SAUZEDDE
Vice-Président :	Docteur Michel FALCONNET
Secrétaire Générale :	Françoise DECREUSEFOND
Trésorière :	Anne GOBET
Trésorière Adjointe :	Céline BAYARDON
Responsable Prévention :	Docteur Henri CHAMPAGNE
Conseiller Scientifique :	Docteur Nicolas BARBET

Présidente d'Honneur : Christiane DUBOIS

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé d'une vingtaine d'administrateurs, tous bénévoles, il se réunit 4 fois par an. Il décide des actions du Comité et de l'utilisation des fonds.

UNE ASSEMBLEE GENERALE

Elle invite tous les adhérents de la Ligue pour approuver les comptes et les actions du Comité, élire les administrateurs.

Et surtout VOUS

MEMBRES ADHÉRENTS et DONATEURS, qui nous donnez la force et les moyens de poursuivre notre action.